



# LA SERMAGEOISE

n° 137



Imprimé sur papier recyclé

Bulletin d'informations municipales  
Juillet 2023

## Sommaire

- Mot du maire
- Conseil municipal
- CCAS
- CC BLM
- Info diverses
- A Notre Dame De La Salette
- Les pieds dans l'eau
- Sud Morvan en Scènes
- Vie communale
- Une centenaire sermageoise
- Fleurissement
- Ronde des arts
- O'ser
- Ecole production Morvan 58
- Agenda
- Annonces
- Pour se distraire



### *Le CCAS de Sermages* **A votre service !**

*Le Centre Communal d'Action Sociale de Sermages se met à votre disposition. Il propose divers services et peut s'adapter en fonction des demandes*

***Les tarifs sont les suivants : Jardinage :***

- sans matériel : 15€/heure
  - avec matériel : 19€/heure
  - avec gros matériel (tracteur) : 60€/heure
- Informations et inscriptions en mairie.*

### **Déchetterie**

(03.86.30.77.66 et 03.86.30.60.38)

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2023

Du Lundi au vendredi : 7h30/11h45

Le Samedi 9h/12h15 et 14h/16h15

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2023

Du Lundi au Vendredi : 7h30/11h45

Le Samedi 9h/12h15

Gratuit pour les particuliers avec un véhicule léger.

Payant pour les véhicules plus importants et les professionnels, par redevance selon le type de véhicule :

Remorque/utilitaire : 5 €, fourgon : 9 €, camion 13 €.



### **Location de la salle socioculturelle de SERMAGES**

Pour toute réservation ou information, contactez la mairie au 03.86.84.63.49

	1 demi-journée (6 heures)	1 journée (Du lundi au vendredi de 8h à 22h)	2 journées consécutives
Habitants de la commune	100 €	150 €	230 €
Habitants hors commune	100 €	200 €	300 €
Forfait cuisine	20 €	30 €	50 €
Chauffage	20 €	30 €	50 €

### *Bibliothèque de Sermages*

*Tous les vendredis*

*De 17h30 à 18h30*



*Dans les locaux*

*De l'ancienne école*



### **Pharmacies de garde :**

*Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le 3237, puis tapez, à la demande, votre code postal. Vous serez alors mis en relation directement avec la pharmacie de garde.*



### **Garde des médecins**

*Pour connaître les médecins de garde, composez le 15*

**Dr DOMART ☎ 03.86.84.27.04**

**Dr LAMBOURG ☎ 03.86.84.22.61**

**Dr LENOIR ☎ 03.86.30.73.08**

## PERMANENCES

Lundi de 13h30 à 18h00

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h



Samedi de 11h à 12h

avec Mme le Maire

ou ses adjoints

## LE MOT DU MAIRE

Marie-Claude MARTIN nous a quitté le lundi 29 mai. Discrète, bienveillante et fervente participante à toutes les manifestations de notre association "A Notre Dame de la Salette", nous souhaitons lui rendre hommage à travers ce bulletin, elle qui était si attachée au village de Sermages.

Nous présentons toutes nos sincères condoléances à toute sa famille.

100 ans ! Incroyable Germaine PROVOT ! L'occasion était trop belle ! L'équipe rédactrice du sermageois a donc décidé de rebaptiser ce bulletin trimestriel en l'appelant "La Sermageoise". Petit clin d'œil à Germaine, toujours pétillante.

La fibre est désormais installée à la mairie de Sermages. Le numéro de téléphone a dû être modifié. Désormais, pour nous contacter, vous voudrez bien composer le 03/86/84/63/49.

Un défibrillateur a été placé sous l'avent de l'entrée principale de la salle socioculturelle. Prévues au budget 2023, des tables de pique-nique fonctionnelles ont été acquises et mises en place.

Venez découvrir les décors de notre équipe de "bricolous" autour du thème : "un été avec Van GOGH". Un travail de recherche autour de la vie du peintre a été nécessaire pour mettre en scène son atelier, ses tableaux et créer des décors en adéquation avec ses toiles. Une nouvelle fois, merci à nos bénévoles de leur dextérité de leur débrouillardise et de leur imagination.

De nombreux témoignages de félicitations nous sont adressés que nous ne manquons pas de transmettre à toute l'équipe.

Pendant le week-end du 23 au 25 juin, de nombreuses manifestations ont égayé notre village.

Tout a débuté par les journées du patrimoine. Durant ces trois jours-là, Guy MONTARON, président de l'association "A Notre Dame de la Salette", a reçu des visiteurs à l'église et les a ainsi, comme toujours émerveillés par la beauté de notre église. Des dons ont été récoltés. Merci aux généreux donateurs.

Le vendredi 23 juin, c'est par le répertoire de Gilbert DELPIEU que les festivités débutèrent. Puis au son de la vielle et de l'accordéon, les danseurs ont pris le relais. Tous les ingrédients d'une très belle soirée estivale étaient réunis ! Merci aux membres de l'association "SMS", à ses musiciens et à son président, François BOUCHOUX.

Le dimanche se déroulait la brocante du CCAS. Ouf, le temps était de la partie. De mémoire d'organisateur, nous n'avions jamais vu pareille effervescence : 180 mètres de stands ! Merci aux membres du CCAS de leur disponibilité.

Merci à tous les bénévoles qui se sont improvisés "cuisiniers, serveurs..." et grâce à qui nous avons fait bonne chère durant tout ce week-end.

Il ne faut pas oublier que pour les visiteurs, c'est aussi l'occasion de découvrir notre salle socioculturelle et ses abords. Visiteur d'un jour, peut être locataire un autre jour.

Merci au professeur de chant choral et aux petits chanteurs du "Chœur des Deux Rivières", à Roger BOULIN et à l'équipe encadrante du collège "Les Deux Rivières" de nous avoir restitué, avec brio, les chants mélodieux appris tout au long de l'année.

Merci à Alain COLLIN et aux membres du comité des fêtes pour les délicieuses brioches offertes et ainsi entendre dire, ici ou là : "on est bien accueilli à Sermages !"

Les manifestations à venir ou déjà passées depuis cette parution nous réservent de beaux moments d'échanges avec les jambons à la broche de notre comité, le festival de l'association "La Ronde des Arts en Morvan", les journées européennes du patrimoine, le pèlerinage de la Salette et la soirée théâtre. (Plus de renseignements sur notre page AGENDA).

Vous êtes tous les bienvenus au repas des artistes, le 31 juillet à la salle socioculturelle. Ce repas s'inscrit dans le cadre du festival de la ronde des arts, le repas est préparé par l'association "A Notre Dame de la Salette" et les bénéfices sont entièrement reversés pour la sauvegarde de l'église.



# Conseil municipal

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 12 Avril 2023

Date de Convocation : 31 Mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril, à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal, dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie de SERMAGES, sous la présidence de Dominique STRIESKA, Maire.

PRESENTS : Dominique STRIESKA, Alain COLLIN, Lisa ADAMKIEWICZ, Lydie KLEIN, Olivier BICHON, Régis GRANDJEAN, Jean-Noël BERNARD, Annick NOVAK.

Excusés procurations : Jean-Pierre CORDIER procuration à Lydie KLEIN, Fanny COURTHAUDON procuration à Annick NOVAK, Emmanuel GRIMOND procuration à Régis GRANDJEAN.

Secrétaire de séance : Lydie KLEIN.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

### \* COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :

Madame STRIESKA a présenté le compte administratif 2022, dont le résultat est le suivant :

#### SECTION FONCTIONNEMENT

- Recettes Fonctionnement.....	248 533.29 €	
- Dépenses Fonctionnement.....	204 120.83 €	
Résultat.....	44 412.46 €	
- Report .....	<u>126 944.06 €</u>	
- Excédent de Fonctionnement.....		<b>171 356.52 €</b>

#### SECTION INVESTISSEMENT

- Recettes Investissement .....	77 314.05 €	
- Dépenses Investissement .....	- 109 833.86 €	
Résultat.....	32 519.81 €	
- Report solde.....	<u>48 457.70 €</u>	
Solde .....	- 80 977.51 €	

Restes à réaliser : Recettes..... 28 538.37 €  
                          Dépenses..... 31 858.66 €

Besoin de financement .....	84 297.80 €	
Affectation du Résultat .....	<b>84 297.80 €</b>	
Report en Fonctionnement.....		<b>87 058.72 €</b>

Madame le Maire quitte la salle, le compte administratif est proposé au vote par Alain COLLIN, Premier Adjoint. Les résultats présentés sont identiques au compte de gestion dressé par le Service de Gestion Comptable. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif, l'affectation du résultat et le compte de gestion.

Madame le Maire rejoint la salle et remercie les élus pour l'approbation des résultats.

# Conseil municipal

## \* Budget Primitif 2023 :

Présentation par Madame le Maire :

Fonctionnement – équilibre dépenses - recettes : 326 258.05 €

Investissement – Dépenses : 41 605.00 €

RAR..... 31 858.66 €

001 Solde 80 977.51 €

TOTAL..... 154 441.17 €

Recettes : 209 858.56 €

RAR..... 20 902.37 €

TOTAL..... 230 760.93 €

Il est adopté à l'unanimité.

## \* Vote des taux d'imposition :

Au vu du budget présenté le conseil municipal décide de maintenir les taux de l'année précédente. Les taux appliqués sont donc les suivants :

Taxe foncière (bâti) de 38,46 %

Taxe foncière (non bâti) de 33,00 %

Taxe d'habitation (RS) 21.12 %

## \* Projet éolien à MAUX :

Les conseillers municipaux ont reçu la brochure du promoteur Solvéo sur le projet éolien de Maux et un argumentaire élaboré par l'association « Maux en colère » afin de prendre connaissance des informations concernant ce projet. Après un large débat le conseil municipal s'est prononcé, à l'unanimité contre ce projet.

## \* Questions diverses :

- Alain COLLIN a participé au conseil d'écoles à MOULINS ENGILBERT, il a donné un compte-rendu. Il a évoqué la décision de la fermeture d'une classe à la prochaine rentrée, malgré la forte mobilisation par les élus, parents d'élèves et association des P'tits Buissonniers.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22 heures 15.

# Conseil municipal

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 5 Mai 2023

Date de Convocation : 28 Avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq mai, à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal, dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie de SERMAGES, sous la présidence de Dominique STRIESKA, Maire.

PRESENTS : Dominique STRIESKA, Alain COLLIN, Jean-Pierre CORDIER, Lydie KLEIN, Olivier BICHON, Annick NOVAK, Emmanuel GRIMOND.

Excusés procurations : Lisa ADAMKIEWICZ procuration à Lydie KLEIN, Régis GRANDJEAN procuration à Jean-Pierre CORDIER, Jean-Noël BERNARD procuration à Olivier BICHON.

Absente : Fanny COURTHAUDON.

Secrétaire de séance : Alain COLLIN.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

### \* Décision Modificative :

Madame le Maire a rappelé que la section d'investissement du budget primitif 2023 a été votée en sur équilibre, soit :

Investissement –	<b>Dépenses :</b>	41 605.00 €
	RAR.....	31 858.66 €
	001 Solde	80 977.51 €
	<b>TOTAL....</b>	<b>154 441.17 €</b>
	<b>Recettes :</b>	209 858.56 €
	RAR.....	20 902.37 €
	<b>TOTAL....</b>	<b>230 760.93 €</b>

La dépense pour les travaux de la façade de l'église n'a pas été reportée, il convient d'inscrire le montant de 8 970.00 € en dépenses d'investissement pour permettre de régler la facture reçue. Le conseil municipal a donné son accord à l'unanimité.

### \* Questions diverses :

- Alain COLLIN a signalé le dysfonctionnement du radar à l'entrée de Sermages.
- Lydie KLEIN, référent bois et forêts, a participé à une réunion, elle a remis un document « Guide du débardage et du transport du bois ».
- Jean-Pierre CORDIER a demandé des informations sur la tenue de la réunion pour les élections sénatoriales.
- Emmanuel GRIMOND a donné un compte rendu de la réunion de l'abattoir de Luzy à laquelle il a participé.
- Madame STRIESKA a indiqué que les travaux de voirie aux Millarys seraient réalisés la semaine prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 20 heures 30.

# Conseil municipal

## Compte rendu REUNION du 9 Juin 2023

Date de Convocation : 2 Juin 2023

Présents : Dominique STRIESKA, Alain COLLIN, Jean-Pierre CORDIER, Lisa ADAMKIEWICZ, Lydie KLEIN, Fanny COURTHAUDON, Olivier BICHON, Jean-Noël BERNARD, Annick NOVAK, Emmanuel GRIMOND.

Excusé : Régis GRANDJEAN.

Secrétaire de séance : Fanny COURTHAUDON.

Approbation du compte rendu de la séance précédente.

### - Elections Sénatoriales :

Madame le Maire rappelle qu'en vue des élections sénatoriales du dimanche 24 septembre prochain, il convient de désigner 1 délégué et 3 suppléants au sein du conseil municipal. Après le vote Madame Dominique STRIESKA a été élue déléguée. Mesdames Lydie KLEIN, Fanny COURTHAUDON et Monsieur Olivier BICHON ont été élus suppléants.

### - Décisions modificatives :

1°/ Madame le Maire informe le conseil que les services préfectoraux ont relevé deux anomalies dans la confection du budget :

- la reprise au 1068 est différente de ce qui a été adopté au conseil municipal : il a été repris 84 297,60 € au lieu de 84 297,80 € ;

- la reprise des restes à réaliser en recettes ne correspond pas à ce qui était inscrit au CA 2022 : au CA il y a 28 538,37 € alors qu'au BP 2023 il y a 20 902.37 €.

Il a été proposé d'inscrire le montant 0.20 € sur l'article 1068, et la somme de 7 636.00 € au chapitre 23, article 1323 afin de faire corriger ces anomalies. La décision modificative a été adoptée.

2°/ Le chapitre 23 présente une insuffisance de crédits budgétaires, une facture de 3076.00 € a été rejetée lors du paiement, il convient d'inscrire la somme de 2 000.00 € au chapitre 23, pour permettre de régler cette facture. Le conseil municipal a donné son accord.

### - Questions diverses :

- Alain COLLIN a assisté au conseil d'administration du Centre Social et a donné un compte rendu. Les futurs locaux ont été présentés.

- Evocation d'un problème de voisinage avec chien errant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures 30.

# Conseil municipal

## Compte rendu REUNION du 28 Juin 2023

Date de Convocation : 23 Juin 2023

Présents : Dominique STRIESKA, Alain COLLIN, Jean-Pierre CORDIER, Lisa ADAMKIEWICZ, Fanny COURTHAUDON, Régis GRANDJEAN, Jean-Noël BERNARD, Annick NOVAK, Emmanuel GRIMOND.

Excusés Procuration : Lydie KLEIN procuration à Jean-Pierre CORDIER, Olivier BICHON procuration à Jean-Noël BERNARD.

Secrétaire de séance : Fanny COURTHAUDON.

Le compte rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

### - Création poste de secrétaire 15 H/semaine :

Madame le Maire a exposé au conseil municipal qu'il convenait de créer un poste de secrétaire à 15 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2023. Après avoir échangé sur le fonctionnement, le conseil municipal a donné un avis favorable.

### - Redevance d'Occupation du domaine Public – Tarifs 2023 :

\* Electricité : 234.00 €

\* ORANGE : - artères souterraines .... 46.95 €

- artères aériennes..... 62.60 € x 10.680 km = 670.70 €

### - Fixation d'un tarif de location horaire à la salle socioculturelle :

Suite à une demande d'utilisation de la salle socioculturelle pour une activité hebdomadaire, le conseil municipal a fixé un tarif de location horaire, soit 20.00 € l'heure, et précisé que toute heure entamée serait due.

### - Questions diverses :

\* Carrière de l'Escame : L'entreprise BEZILLE a adressé en mairie un avis sur les conditions de remise en état de la carrière avec un plan de remise en état définitif pour validation. Les documents seront signés et retournés.

\* Ma Clé/O'Ser : Un message de la Chargée de Mission Ma Clé est parvenu pour solliciter le prêt ou le don d'outils de jardinage. Après discussion le conseil municipal a décidé de leur proposer la mise à disposition du jardin communal.

\* Voirie : Jean-Pierre CORDIER a évoqué les travaux de voirie. Un rappel de voies concernées cette année a été fait.

\* Affaire voisinage : Un rappel des divers échanges a été donné.

\* Conseil d'Ecole : Lisa ADAMKIEWICZ a assisté au conseil d'école qui s'est tenu le 27 Juin 2023. La suppression d'une classe est confirmée, une nouvelle organisation est nécessaire avec deux niveaux par classe sauf en CM2. Le compte rendu sera adressé à chacun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 heures 10.



## Compte Rendu CCAS du 11 Avril 2023

Date de Convocation : 31/03/2023

L'an deux mil vingt-deux, le onze avril à dix-neuf heures trente, les membres du CCAS dûment convoqués se sont réunis salle de l'ancienne école de Sermages, sous la présidence de Dominique STRIESKA, Présidente

Présents :

Dominique STRIESKA, Olivier BICHON, Annick NOVAK, Lydie KLEIN.  
Paule COUPAIN, Sandrine HAROU, Amandine RICCI, Céline MARTIN.

Excusés : Nadège ROUSSEAU procuration à Paule COUPAIN, Jean-Pierre CORDIER procuration à Lydie KLEIN, Fanny COURTHAUDON procuration à Céline MARTIN, Marie-Jo PHELON, Jean-Noël BERNARD.

### - COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2022, présenté par Madame Dominique STRIESKA laisse apparaître les résultats suivants :

#### *Fonctionnement :*

Recettes.....	4 395.14 €
Dépenses.....	8 988.19 €
Résultat ...	- 4 593.05 €
Report 002 ...	4 259.98 €
Soit Déficit en fonctionnement de	333.07 €

#### *Investissement :*

Recettes .....	0.00 €
Dépenses.....	<u>0.00 €</u>
Résultat.....	0.00 €
Report 001....	+ 3 603.93
Soit Excédent d'Investissement de	3 603.93 €

Ces résultats sont identiques à ceux du compte de gestion dressé par le Service de Gestion Comptable.

Madame Dominique STRIESKA, Présidente a quitté la salle pour ne pas prendre part au vote. Il a été proposé au vote par Madame Lydie KLEIN. Le conseil du CCAS, a adopté à l'unanimité le compte administratif et l'affectation du résultat tel qu'il a été présenté, ainsi que le compte de gestion dressé par le Service de Gestion Comptable.

Madame STRIESKA a rejoint la salle et a présenté le budget primitif, comme suit :

Fonctionnement : Dépenses :	4 255.00 €
Report :	<u>- 333.07 €</u>
Total	4 588.07 €

Recettes : 4 588.07 €

Investissement Excédent de : 3 603.93 €

\* Bons Fleurissement 2022 : les prix sont identiques à ceux de 2021.

Pour 2023 les membres ont décidés de ne pas poursuivre ces récompenses au vu des restrictions d'eau en raison de la sécheresse.

\* Questions diverses :

Rappel de la BROCANTE qui se tiendra le 25 Juin 2023, l'organisation sera mise au point lors d'une réunion. Il est convenu qu'en 2024 la date sera revue pour se rapprocher du 18 Juin.

Olivier BICHON est revenu sur l'attribution des bons d'achat qui sont remis uniquement aux élèves lors de l'entrée au Collège.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 30.

## Aide à l'achat de récupérateur d'eau

Dans le cadre de sa stratégie d'adaptation au changement climatique, la communauté de communes a lancé un dispositif d'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie, destiné aux foyers du territoire mais aussi aux communes.

De par la multiplication des épisodes de sécheresse et des projections qui nous sont faites pour les années à venir, il semble primordial d'entamer des actions pour préserver la ressource en eau potable. Cette première action de la CC Bazois Loire Morvan vise à sensibiliser tout un chacun à cette démarche et à soutenir humblement les dépenses liées à l'acquisition des moyens matériels nécessaires.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des pièces justificatives à fournir ainsi que le règlement d'attribution, sur le site de la CC BLM.

Si besoin, n'hésitez pas à appeler Patrica Perrin au 03 86 30 26 86.

**Bazois Loire Morvan**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'eau est précieuse, récupérons-la !

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAZOIS LOIRE MORVAN VOUS AIDE À L'ACHAT D'UN

**RÉCUPÉRATEUR D'EAU**

Achetez un récupérateur d'eau dans un commerce du territoire, la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan met en place une **aide de 50€\* !**

Offre réservée aux habitants et municipalités des 46 communes de la CCBLM  
\* 50% maximum du prix d'achat, 2 récupérateurs maximum par foyer

Aide valable jusqu'au 31 octobre 2023

**VOIR LES MODALITÉS SUR [WWW.BAZOISLOIREMORVAN.FR](http://WWW.BAZOISLOIREMORVAN.FR)**

Plus d'informations  
Communauté de Communes Bazois Loire Morvan  
03 86 30 26 86  
[contact@bazoisloiremorvan.fr](mailto:contact@bazoisloiremorvan.fr)

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAZOIS LOIRE MORVAN**

## Changement horaire ramassage des déchets

La société SEPUR nous a informé que dorénavant, les camions de collecte débiteront leurs tournées à 4h00, soit une heure plus tôt, et ce jusqu'au 15 septembre.

Merci à vous de bien tenir compte de ce nouvel horaire.

### **DÉCLARATION DES BIENS IMMOBILIERS : DATE LIMITE REPORTÉE AU 31 Juillet**

Déclaration des biens immobiliers : la date limite est décalée au 31 juillet  
Publié le 26 juin 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)  
Crédits : Pascale Gueret



Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier ?  
La date limite pour effectuer votre déclaration, initialement prévue le 30 juin, vient d'être reportée au 31 juillet.  
Vous avez l'obligation, pour la première fois cette année, de déclarer le statut d'occupation de ce bien. Cette démarche est distincte de la déclaration de revenus.

*Service-Public.fr* vous rappelle toutes les infos.

### **Florent BOURGEAT, profession : bouilleur de cru**

Sur les traces de son grand-père et de son père, le machinois Florent Bourgeat a décidé, en 2022, de se lancer dans la distillation ambulante. Afin de se diversifier, il a aussi créé sa marque d'alcool.

"Ce qui m'anime, c'est de partager ma passion et de transmettre mon savoir-faire. Un savoir-faire que j'ai acquis auprès de mon père, lui-même initié par mon grand-père. Après avoir passé un bac mécanique, et enchaîné divers boulots, j'ai finalement décidé de racheter l'alambic de mon père pour qui l'heure de la retraite avait sonné. J'ai appris sur le terrain, avec lui. Je suis heureux, aujourd'hui, de poursuivre cette activité."

Si Florent assure la fabrication d'eau-de-vie à partir de ses fruits, il a décidé d'aller plus loin en créant sa marque d'alcool "La Goutte du fils." L'idée est de développer d'autres apéritifs de type liqueurs, à consommer avec modération bien sûr !

D'octobre à février, période qui correspond à la récolte des fruits, Florent se déplace dans six communes nivernaises pour faire tourner l'alambic : La Machine, Murlin, Oulon, Montigny-en-Morvan, Montapas et Saint-Firmin. Et bientôt 7 ! En effet, Florent nous a rendu visite le 24 juin pour faire de Sermages, un nouveau point de chute.

Florent reprendra l'emplacement de Monsieur CARRE après accord des autorités administratives. Il pense s'établir à Sermages, fin janvier, début février 2024.

Nous ne manquerons pas de vous préciser les dates exactes non définies pour l'instant.







## A Notre Dame de La Salette

Cette année les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins étaient programmées sur trois jours du vendredi 23 juin au dimanche 25 juin pour fêter le 25<sup>ème</sup> anniversaire de cette manifestation. La marraine Carole Gessler mesure à quel point les français se mobilisent pour faire vivre le patrimoine à côté de chez eux.

Le petit patrimoine est mal connu et souvent négligé alors qu'il devrait être un objet de fierté à valoriser surtout dans les petites communes où il représente leur identité.

Les visites proposées ces trois jours ont permis à une vingtaine de personnes de découvrir notre église. Des voyageurs de passage dans notre région venant de l'Isère, du Rhône, de la Normandie, de Belgique et des Pays-Bas, tous surpris par les particularités de cet édifice et son évolution depuis le XII<sup>ème</sup> siècle.



Merci à Dominique et Kess pour leur traduction en hollandais de notre livret de visite de l'église. Il permet d'expliquer l'apparition de Notre Dame à La Salette, sa présence dans l'église de Sermages et de définir tous les détails des symboles représentés dans les vitraux et les peintures de l'église.

Le dimanche 25 juin l'association tenait un stand à la brocante de Sermages permettant de brader les objets collectés dans l'année tout en proposant la visite de l'église et en recevant les dons. Merci à tous les visiteurs et donateurs, c'est un encouragement à notre action et un soutien à la municipalité pour l'entretien de son patrimoine.



## Les pieds dans l'eau

### "LES PIEDS DANS L'EAU" LE BIEN NOMME

Venez rendre visite à Edwige PREVOTAT, qui vient d'ouvrir le bar de l'Escame où règne une ambiance dépaysante garantie ! Edwige a su faire de cet espace différents havres de paix grâce à une décoration soignée avec différents styles de mobiliers.

Autour d'un verre, vous pourrez déguster des planches apéritives composées de charcuteries ou de fromages ou mixtes. Côté desserts, Edwige vous propose des gaufres, des moelleux au chocolat et des glaces.

Edwige réfléchit à proposer des soirées thématiques, la première aura lieu le 22 juillet (soirée « chansons françaises »).

Le bar en plein air est ouvert du lundi au jeudi de 11 heures à 21 heures 30, le vendredi et samedi de 11 heures à 23 heures et le dimanche de 11 heures à 22 heures. Et ceci, en fonction de la météo, jusqu'au 30 septembre. Bel été au bord du plan d'eau et de la piscine





## **L'Assemblée Générale du SMS s'est tenue le 28 avril 2023** **À la salle socioculturelle de Sermages**

Voici la composition du nouveau bureau :

Présidente d'Honneur : Dominique Strieska  
Président : François Bouchoux  
Vice-Présidents : Rémy doucet, Jean Desbroyères  
Secrétaire : Céline Martin  
Secrétaire adjointe : Michèle Lebel  
Trésosière : Martine Felzines  
Trésorière adjointe : Jocelyne Debacker  
Membres du C.A. : Chantal et René Melan, Martine Léger, Philippe Rault,  
Didier Felzines, Danielle Desbroyères, Sylvie Mouron,

La fête de la musique s'est déroulée le vendredi 23 juin.

Voici les prochaines dates fixées :

- Samedi 18 novembre : soirée savoyarde animée par les TUAZ
- Samedi 9 décembre : marché de Noël nocturne

### **FAITES DE LA MUSIQUE**

Le 23 juin dernier, l'association SUD MORVAN EN SCENES nous a proposé une bien sympathique fête de la musique. Tout était propice à passer une belle soirée d'été. Une météo favorable, un chanteur, des musiciens et un public venu nombreux. Une belle ambiance festive. C'est Gilbert DELPIEU qui débuta les festivités par l'interprétation de son répertoire, puis l'emblématique groupe MARINADE prit le relais. Pour finir "Les Frangins d'accord" qui nous venaient de Curgy en Saône et Loire ont clôturé la soirée, accompagnés des deux musiciens de MARINADE.

Pendant toute cette soirée, les musiciens de SMS ont divertis les convives restés à l'extérieur.

#### La petite histoire derrière la création de la Fête la musique

Plusieurs éléments et acteurs ont donné l'impulsion pour créer une grande fête de la musique annuelle et nationale.

L'idée d'une date pour célébrer la musique viendrait partiellement du luthiste et ancien assistant du directeur de France Musique, Joël Cohen. Il imagine en 1976 des « saturnales de la musique » qui auraient lieu les 21 juin et 21 décembre. Quelques années plus tard, en 1981, Maurice Fleuret, ancien de France Musique, est nommé directeur de la Musique et de la Danse au ministère de la Culture.

En 1982, une grande enquête révèle que 5 millions de français pratiquent un instrument de musique. Jack Lang, Maurice Fleuret et Christian Dupavillon, membres du cabinet ministériel et artistes scénographes, réalisent alors l'importance de la musique pour les Français. Ils lancent dans la foulée la première édition de la Fête de la musique. Grâce à la participation et à l'engagement de milliers de musiciens professionnels et amateurs, l'événement est un immense succès. La date de la Fête de la musique est depuis gravée dans la tête de chaque citoyen français comme un rendez-vous incontournable.



### **8 mai 1945, il y a 78 ans**

"8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les alliés réunis à Berlin."

C'est par cette phrase que débuta le message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire.

Puis de relater "Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la libération, et la fierté d'avoir vaincu. Après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré, et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la victoire."

Et de revenir sur l'année 1943 : "Il y a 80 ans, l'année 1943 fut une année terrible. La répression s'accroît, l'extermination des juifs d'Europe et des opposants au régime nazi bat son plein. Pourtant, le cours de la guerre change. A l'est, les armées nazies ont perdu la bataille de Stalingrad. Au sud, les alliés ont débarqué en Afrique du nord. Ils le feront bientôt en Italie. La Corse est libérée en septembre. Chacun peut ressentir que le destin des armes a basculé. Même si la lutte sera encore longue : "L'épreuve présente n'est pas terminée, mais voici qu'au loin se dessine la fin du pire drame de notre histoire", indique le général de Gaulle aux français libres et aux français occupés dans son message du 14 juillet 1943."

En terminant par ces mots : "Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé."

Ce 8 mai 2023, fut une belle cérémonie chargée d'émotion et de recueillement. Nombre de personnes étaient présentes. Le pot de l'amitié se déroula à la salle socioculturelle. Merci à tous les protagonistes.

### **DÉGÂTS ÉLECTRIQUES CHEMIN DE TRAFIN**

En cette nuit du 9 au 10 mai dernier, le chemin de Trafin s'est trouvé coupé par la chute d'une branche d'un grand arbre provoquant de gros dégâts ayant nécessité l'intervention, durant plusieurs heures, des services d'ENEDIS. Plusieurs câbles étant rompus, l'électricité n'a été rétablie qu'en milieu d'après-midi du 10 engendrant beaucoup de soucis pour les riverains et notamment pour la survie des poulets de Monsieur et Madame CHALUMEAU. Cette panne a nécessité l'intervention de plusieurs véhicules ENEDIS et de techniciens expérimentés.

Aussi, nous enjoignons les propriétaires d'arbres et de haies donnant sur les voies publiques à les élaguer et à les entretenir afin d'éviter des catastrophes. Article L 2212-2-1° du code général des collectivités territoriales.



## LE CHŒUR AU CŒUR

Nous étions impatients de voir se produire les petits artistes du chœur des deux rivières au cœur de notre église Saint-Pierre. Aussi, en cette belle soirée du vendredi 2 juin, des tonnerres d'applaudissements récompensaient les élèves du collège "Les Deux Rivières" de Moulins-Engilbert.

Guidés par leur professeur de chant choral, Monsieur ESTERUELAS, et accompagnés par Monsieur CAMELIN aux percussions, les élèves, fébriles, se sont installés dans l'espace scénique de l'église pour nous interpréter un programme varié.



"Je veux" de la chanteuse ZAZ, "L'hymne de nos campagnes" du groupe TRYO, "Je t'aime à mourir" de Francis CABREL, "A nos souvenirs" du groupe "Trois cafés gourmands", "Berceuse d'Ahtohallan" du film "La Reine des Neiges 2", l'incontournable "Amstrond" du talentueux Claude NOUGARO, "C'est une chanson" de Claudio CAPEO.

Pour poursuivre, les chanteurs nous ont interprété un medley (pot-pourri) de l'inoubliable Johnny HALLIDAY, "L'effet de masse" de la chanteuse Maëlle et pour finir "Radioactive" du groupe de Pop rock "Imagine Dragons". Comme à son habitude, la chorale a séduit un public, venu nombreux, et déjà conquis.

BRAVO aux enfants et en particulier à Colas LALANNE et Lily ALEXANDRE sans oublier, notre presque sermageoise, Maud CHALUMEAU. Merci à l'équipe d'encadrants.



Un grand merci à Alain COLLIN et aux membres du comité des fêtes de Sermages pour les excellentes brioches et les boissons rafraichissantes offertes pour l'occasion.

Un grand merci à Roger BOULIN, principal du collège "Les Deux Rivières" grâce à qui nous avons pu vivre ce beau moment.

Vivement l'année prochaine !

## BROCANTE ENSOLEILLÉE

Si dans beaucoup de manifestations, l'ensoleillement est favorable, il en est une pour laquelle il est indispensable !

Aussi, en ce dimanche 25 juin, contrairement à l'année dernière, le soleil a régné en maître à Sermages, peut-être même un peu trop !

180 mètres linéaires d'exposants ! Exposants venus, pour certains de très loin. Du jamais vu, de mémoire d'organisateur. Finalement, la tenue de la brocante de Château-Chinon, le même jour que la nôtre, ne nous aura pas été défavorable comme nous le craignons. Au contraire, la proximité de ces deux manifestations aura été une aubaine pour les amateurs de chinerie.

Un grand merci aux membres du CCAS mobilisés comme un seul homme pour le déroulement de ce beau dimanche.

Un grand merci à Marijo MARTIN-ALEXANDRE pour la promotion de la manifestation sur le net.

Cette journée aura rapporté 360 € de droits de place à la commune et 307.92€ au CCAS.





### DÉFIBRILLATEUR CARDIAQUE

Depuis peu, un défibrillateur automatisé externe est installé juste à côté de la porte d'entrée principale de la salle socioculturelle. En effet, le défibrillateur automatisé externe doit être installé dans un emplacement visible du public et en permanence facile d'accès. Nous attendions, avec impatience, cet équipement. Un achat groupé ayant été prévu par la communauté de communes, il nous a donc fallu attendre que celui-ci arrive à son terme pour que nous puissions bénéficier, à moindre coût, de cet appareil.



#### *Comment fonctionne un défibrillateur ?*



Le défibrillateur comporte une batterie ou une pile spéciale lui assurant son autonomie électrique. Ses électrodes que l'on place sur la victime permettent dans un premier temps à l'appareil d'effectuer une analyse de la situation cardiaque. En fonction du résultat de ce test, le défibrillateur détermine la marche à suivre et l'indique au secouriste par un message vocal, des témoins lumineux et/ou un écran d'affichage. Par exemple, l'appareil peut indiquer de délivrer un choc (dont il calcule automatiquement les caractéristiques électriques) ou de commencer une réanimation cardio-pulmonaire. L'analyse de l'activité cardiaque se poursuit à intervalles réguliers par l'intermédiaire des électrodes afin d'adapter les gestes à effectuer.

### TABLES DE PIQUE-NIQUE

Prévues au budget 2023, les tables de pique-nique ont été installées par nos agents. Nous avons choisi un modèle pour personne à mobilité réduite, ainsi le plateau est rallongé pour permettre l'accès à un fauteuil roulant.



### NOUVEAUX ARRIVANTS

Après avoir visité l'église pendant les journées du patrimoine avec les précieux commentaires de Guy MONTARON, Patricia et Jean-Pierre CLAIRET se sont présentés à la mairie. Fraîchement installés en résidents secondaires au 208 route de Riolon, ils apprécient le calme et la nature sermageoise.



"Nous avons eu un véritable coup de cœur pour cette maison, nous nous plaisons bien à Sermages". Patricia et Jean-Pierre sont côte-d'oriens. Patricia travaille toujours dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et Jean-Pierre est à la retraite. Il exerçait le métier de paysagiste. Il est très bricoleur et a déjà entrepris de refaire le jardin de leur nouvelle demeure ainsi que quelques travaux.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

### "FÉVRIER DOIT REMPLIR LES FOSSES ET METTRE FEUILLES AU GROSEILLIER"

La sécheresse précoce de cette année 2023 n'aura pas entamé la formation des groseilles du potager communal. Une quinzaine de kilos de groseilles blanches et rouges est déjà au congélateur en prévision des confitures du TELETHON.

Par contre, un gel tardif, passé inaperçu a dû endommager nos cerisiers, car nous n'avons pas la récolte espérée. Ceci dit Alain COLLIN a tout de même rempli quelques barquettes, représentant 5 à 6 kilos, mises elles aussi au congélateur.

Merci à Bernadette GIRARD, à Madeleine et Guy MONTARON, à Alain et Margot COLLIN, à la limite de l'insolation, pour la cueillette des groseilles rouges et à Marijo PHELON qui a équeuté plus de 12 kilos de groseilles blanches. Merci pour ta patience Marijo, les cassis arrivent !





# Une centenaire sermageoise

Chère petite mémé,

Un petit mot pour célébrer ton 100ème anniversaire.



Tu vois le jour au moulin de Villacot le 6 mai 1923, 3ème d'une fratrie de 4 enfants. Gisèle, Marcelle et Bernard t'accompagnent dans ta jeunesse à Sermages entre le moulin où ton père est meunier, ta scolarité à l'école de Sermages et l'église où tu apprends à jouer de l'orgue.



Tu rencontres Georges aux réunions de la jeunesse agricole catholique de la commune. Vous vous mariez après la guerre, le 12 février 1946. Et tu t'installas aux granges.



Cette même année tu perds ta sœur Marcelle en octobre à l'âge de 26 ans, puis tu perds ton bébé en décembre, une petite fille baptisée Marie-Noëlle, qui n'a que quelques jours.

Heureusement par la suite tu as 2 beaux garçons, Joël né 1950 et Jean-Paul en 1954.



Dans les années 60, tu deviens famille d'accueil pour des enfants de la DASS. Pendant une quinzaine d'années tu vas accueillir une huitaine d'enfants, qui resteront de quelques mois à quelques années.

Tu sièges au conseil municipal de Sermages et continues à t'investir auprès de l'église.

Puis viennent les petits enfants. Laurent, Christelle, Sandrine et Stéphane.

Tu perds pépé en 1988. Mais la vie continue entouré de ta famille.



Te voilà arrière-grand-mère avec l'arrivée de Baptiste, Maxime, Mathis, Corentin, Loane, Camille, Lucas, Julien et Céphora tous tes petits chéris dont tu es si fière.

De nouveau la mort frappe par le décès de ton fils Jean-Paul en mai 2009.

Te sentant fatiguée, tu choisis de partir à la maison de retraite en 2021, pour te rapprocher de ton frère Bernard.



Voilà aujourd'hui tes 100 ans !!  
100 ans de joies et de peines...  
100 ans d'une vie simple mais bien remplie !!  
Nous t'embrassons tous bien fort.



# Fleurissement



## UN ETE AVEC VAN GOGH

Vincent Willem van Gogh est né le 30 mars 1853 à Groot-Zundert, aux Pays-Bas et est mort le 29 juillet 1890 à Auvers-sur-Oise, en France. Il est un artiste peintre et dessinateur néerlandais. Son œuvre pleine de naturalisme, inspirée par l'impressionnisme et le pointillisme, annonce le fauvisme et l'expressionnisme.

A l'occasion du 170ème anniversaire de sa naissance, la troupe des bricolous lui a rendu un bel hommage en arborant quelques-unes de ses toiles judicieusement placées autour d'un décor approprié.

Aussi, cet été, venez découvrir les réalisations de nos bénévoles créateurs : le long de la départementale, à l'embranchement de la route de Riolon et dans le verger conservatoire où une guinguette a été créée. Plusieurs réalisations symbolisent tout l'univers du peintre, on peut ainsi voir des tournesols pour symboliser sa série de natures mortes "les tournesols" qui est sans doute la plus connue de van Gogh. Entre août 1888 et janvier 1889, l'artiste va peindre 7 tableaux dans lesquels ces fleurs héliotropes sont représentées lors de différentes phases de leur vie depuis leur éclosion jusqu'à leur flétrissement. Vous trouverez aussi la symbolique, assez facile à reproduire, du "Champ de blé aux corbeaux". Les "Iris" est une peinture exécutée l'année précédant sa mort lorsqu'il séjournait à l'asile du monastère Saint-Paul de Mausole à Saint-Rémy-de-Provence.

Dans le verger, c'est le tableau "Terrasse du café le soir" qui a inspiré le décor festif d'une guinguette. Ce tableau a été réalisé en septembre 1888.

Enfin, le tableau "La Chambre de van Gogh à Arles" qui a été réalisé par le peintre en 1888, complète l'hommage. L'original se trouve au musée van Gogh à Amsterdam.

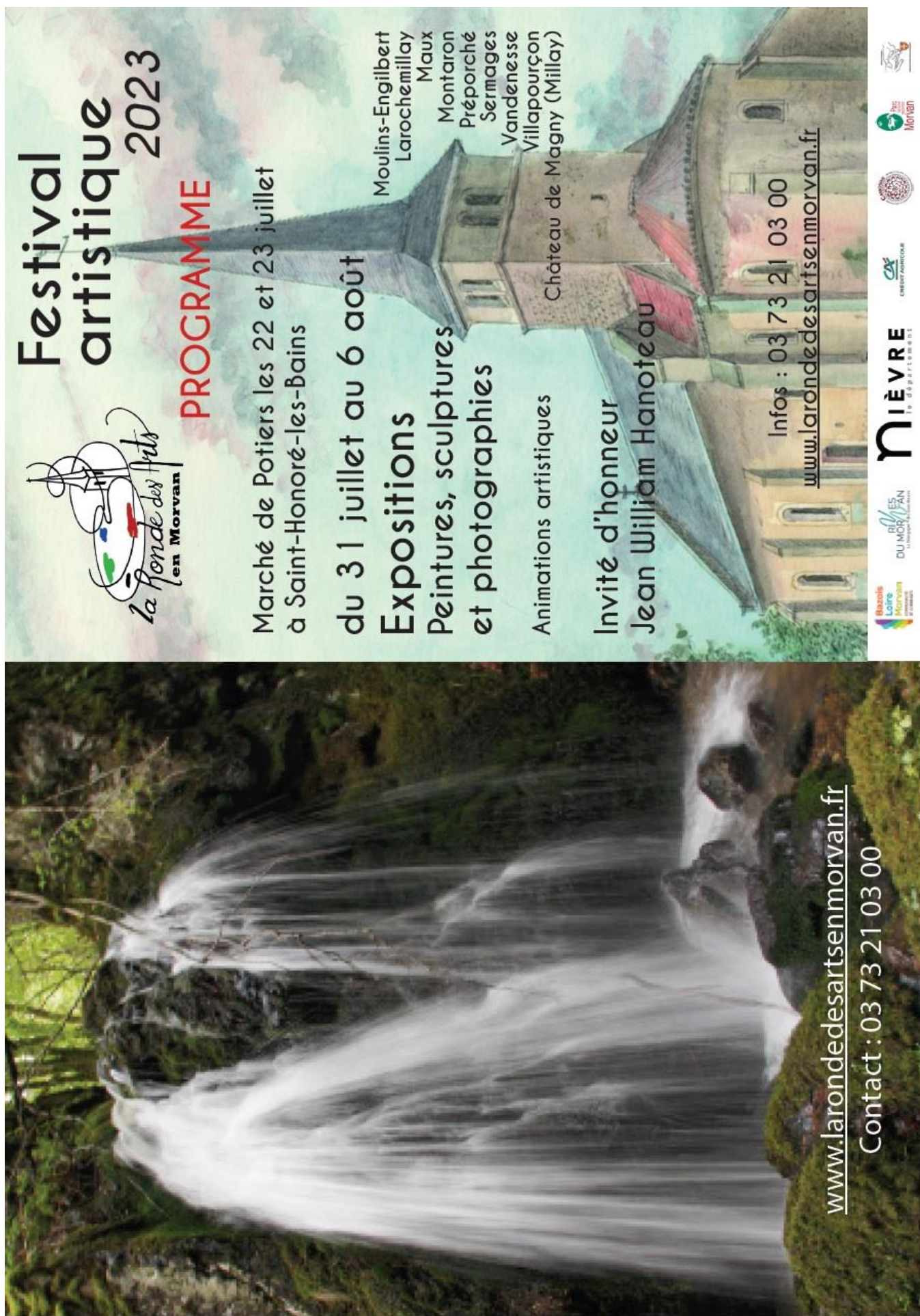
Nos bricoleurs ont même mis en scène l'atelier du peintre, sans oublier le petit chat roux et tout le nécessaire de l'artiste.

Nous espérons vous voir, nombreux, parcourir notre village à la découverte du travail de nos artistes locaux. Par ailleurs, nul doute que les amateurs du festival de la Ronde des Arts en Morvan, amateurs d'art, apprécieront ce clin d'œil.

Un immense merci à notre fidèle équipe des bricolous grâce à laquelle notre village affiche toutes ces belles décorations.







**Festival artistique 2023**

**PROGRAMME**

Marché de Potiers les 22 et 23 juillet  
à Saint-Honoré-les-Bains

du 31 juillet au 6 août

**Expositions**  
Peintures, sculptures  
et photographies

Animations artistiques

Invité d'honneur  
Jean William Hanoteau

Moulins-Engilbert  
Larochemillay  
Maux  
Montaron  
Préporché  
Sermages  
Vandenesse  
Villapourçon  
Château de Magny (Millay)

Infos : 03 73 21 03 00  
[www.larondedesartsenmorvan.fr](http://www.larondedesartsenmorvan.fr)

**NIÈVRE**  
10 DÉPARTEMENT

DU MORVAN  
Région Bourgogne-Franche-Comté

Bazois  
Loire  
Morvan  
du Massif Central

CA  
CREDIT AGRICOLE  
MORVAN

[www.larondedesartsenmorvan.fr](http://www.larondedesartsenmorvan.fr)

Contact : 03 73 21 03 00



## marché de potiers

les 22 et 23 juillet



**Saint-Honoré-les-Bains**  
Parc Thermal, de 10h à 18h  
Entrée gratuite, buvette sur place  
Balade à poneys, gratuit de 14h à 18h

## les expositions

du 31 juillet au 6 août  
10h-12h / 14-18h

**Moulins-Engilbert**  
Office de Tourisme - 11 Place Lafayette : Jean-Charles Detallante, sculpteur  
Mairie - 40 rue des Fossés : DUP, peintre  
Local EBE O'ser - 13 place Boucaumont : Pascal Widonwicki, sculpteur de rouille  
Accueil EHPAD - Place Louis Lepère : Gérard Thépenier, peintre et Ghislaine Rimmen-Mohl peintre  
Galerie des Bernardins au Vert - rue du Pont du Guichet : Véronique Barré, papier sculpté

**Maux** Église Saint-Michel  
Vincent Kulesza, photographe  
**Millay** Château de Magny  
Pierre de Saint-Maur, peintre et sculpteur  
Sur RDV au 06 50 43 78 50  
**Montaron** Église Notre-Dame-de-l'Assomption  
Patrick Miné, peintre

**Préporché** Église Saint-Pierre  
Josette Devière, photographe  
**Sermages** Église Saint Pierre  
Gérard Guinot, sculpteur

**Vandenesse** Église Saint-Saturin  
Jean William Hanoteau, peintre aquarelliste, invité d'honneur

**Villapourçon** «La ruralité»  
Église Saint-Symphorien : Josette Clément, peintre  
Sur la place :  
Gwenaél Le Bouleuc, sculpteur  
Jean-Luc Luysen, photographe  
Possibilité de déjeuner en terrasse au bistrot Le Refuge, sans réservation toute la semaine



## les concerts

**Saint-Honoré-les-Bains** Salle Sidney Bechet le jeudi 3 août à 15h  
en partenariat avec Le Vent sur l'Arbre et le Cercle Diogène

**Onlay** Église Notre-Dame-de-l'Assomption le vendredi 18 août à 19h  
Deux Frères en concert  
Geoffroy et François-Xavier Reveneau  
Saxophone, flûte traversière et piano

**Villapourçon** 10 place St Symphorien le samedi 27 juillet à 11h  
Hommage à Gaston Chaissac, peintre (1910-1964)

**Sermages** Salle socioculturelle le lundi 31 juillet à 20h30  
Repas des artistes  
Sur réservation au 06 82 64 85 31

**Maux** Salle des Fêtes le mardi 1<sup>er</sup> août à partir de 14h  
Atelier d'art floral japonais  
Renseignements au 06 87 59 27 04

**Villapourçon** Place du village le mercredi 2 août à partir de 17h  
Marché de producteurs en semi-nocturne  
Composez votre assiette gourmande avec les produits du marché à déguster sur place

**Préporché** Salle des Fêtes le jeudi 3 août à 18h  
Léau en Morvan : diaporama présenté par Yvon Letrange, Vents du Morvan  
Conférence Leau aujourd'hui et demain, animée par Alexandre Faix

**Larochemillay** le samedi 5 août  
Journée des peintres sur le motif  
Exposition de peinture à la salle des Fêtes  
Vide-grenier d'artistes à partir de 9h (proximité mairie)

**Les Énigmes de la Ronde**, en ligne sur notre site fin juillet



## **REPAS DES ARTISTES**

Dans le cadre du festival 2023 de la Rondes des Arts, aura lieu, le lundi 31 juillet, à 20 heures 30 à la salle socioculturelle, « le repas des artistes ». Ce repas sera concocté par les membres de l'association "A Notre Dame de la Salette ». Les bénéfices seront intégralement reversés à l'association qui a pour but la sauvegarde de l'église SAINT-PIERRE de Sermages. Car c'est la volonté de Monique DERANGERE, présidente de la Ronde des Arts en Morvan de faire vivre les associations dont le but est concentré sur la restauration du patrimoine local.

Au nom de l'association, nous la remercions, elle et sa troupe.

Les membres de l'association "A Notre Dame de la Salette" auront à cœur de vous accueillir chaleureusement et prépareront minutieusement, non pas un, mais deux menus, comme au restaurant. Dans une ambiance "guinguette éphémère", ce repas sera l'occasion unique d'échanger avec les artistes. Bien entendu, notre artiste, Gérard GUINOT, sculpteur, sera des nôtres.

N'hésitez pas à vous inscrire ou à demander des renseignements à Dominique STRIESKA au 06/82/64/85/31.



## **APPEL A BÉNÉVOLES - 16 SEPTEMBRE** **2023**

Dans le cadre des journées du patrimoine, l'association "La Ronde des Arts en Morvan" a décidé d'organiser une grande représentation : la mise en scène des métiers, en 1900, au hameau du château de la Montagne à SAINT-HONORE LES BAINS le samedi 16 septembre.

Pour cela, elle a besoin de nombreux figurants costumés pour les activités au château, à la poterie, à la chapelle, à la ferme et pour les extérieurs. Il s'agira de représenter le métier choisi, lavandière, palefrenier, bûcherons, jardiniers, nourrice...

Dans ce cadre magnifique et hors du temps, le visiteur sera plongé en 1900. Plusieurs animations sont d'ores et déjà prévues, dont un départ de chasse à courre, un cortège de noce paysanne, un conteur et un banquet le soir venu.

Si vous voulez participer à cette reconstitution, n'hésitez pas à contacter Dominique STRIESKA qui vous donnera tous les renseignements nécessaires au 06/82/64/85/31 ou Monique DERANGERE, présidente de l'association "La Ronde des Arts en MORVAN" par mail : [monique-derangere@orange.fr](mailto:monique-derangere@orange.fr)



*Changements autour du Droit à l'Emploi*

**22 SEPTEMBRE 2023**

*Fête de l'Emploi*



**42 ROUTE DE CHÂTILLON  
58290 MOULINS - ENGILBERT**

Contact EBE Ô'ser : 03.86.76.21.02



**Programme**



Ô service de tous

**Accueil convivial**

13H30

**Propos d'introduction de la 1ère Fête de l'Emploi**

14H00

**Projection du film  
"Travailler ensemble en Territoire zéro chômeur de  
longue durée"**

14H30

**Expérience de l'EBC "La Fabrique" à Colombey-les-Belles  
Regards croisés autour de l'expérimentation avec  
notre territoire Morvan/Aron**

15H20

**Pause oxygène**

16H00

**Ateliers de réflexion autour du Droit à l'Emploi**

16H30

**Projection du clip "Ôser MACLÉ" / Clôture**

17H30

**Apéritif musical**

18H30

**Repas et soirée festive**

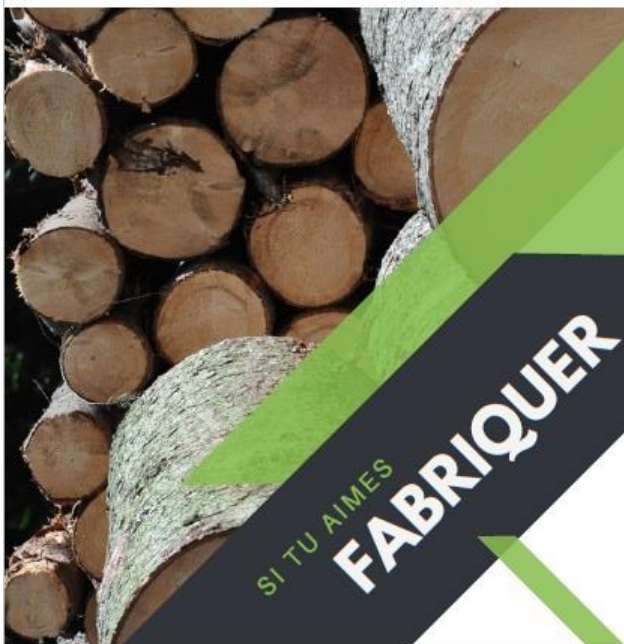
19H30

**Feu d'artifice**

22H00

Contact EBE Ô'ser : 03.86.76.21.02





SI TU AIMES  
**FABRIQUER**

**LES  
ÉCOLES DE  
PRODUCTION C'EST**

**92%** de réussite au CAP

**96%** de réussite au BAC PRO

**30** médailles meilleur apprenti de France depuis 5 ans

**5 à 6** offres d'emplois pour chaque élève en sortie de scolarité

## NOTRE HISTOIRE

Aujourd'hui, de nombreuses scieries en France sont en manque de personnels qualifiés dans le secteur du bois. La Nièvre n'y échappe pas, un comble pour une région où le bois est l'une des principales ressources ! C'est en partant de ce constat que nous avons créé l'Ecole de Production du Morvan 58 - Institut Sallonnyer.

L'école, qui est homologuée par l'Etat et diplômante, s'inscrit dans le programme Territoire d'Industrie. Elle valorise cette matière qu'est le bois, ressource d'avenir, renouvelable, indispensable à la transition énergétique.

Elle est soutenue par de nombreux organismes étatiques, par les collectivités locales, par la Région Bourgogne Franche-Comté, et par les acteurs de la filière bois.

## NOTRE OBJECTIF

Former des opérateurs et techniciens de scierie qui excellent dans leur domaine et qui sortent de l'école avec une véritable expérience professionnelle !

## CONTACT

EDPM58 - Institut Sallonnyer  
15 rue coulou, Moulins-Engilbert, 58290  
Email : [epm58contact@gmail.com](mailto:epm58contact@gmail.com)  
[www.edpm58.fr](http://www.edpm58.fr)

**EDPM58**  
INSTITUT SALLONNYER  
**ÉCOLE DE PRODUCTION**

**ÉCOLE  
SCIERIE**

**ÉCOLE DE  
PRODUCTION  
DU MORVAN 58**

1ÈRE TRANSFORMATION DU BOIS  
À PROXIMITÉ DE MOULINS-ENGILBERT

**LES ÉCOLES  
DE PRODUCTION**





## UN SECTEUR CLÉ

Mais qu'est-ce que la 1ère transformation du bois ? C'est tout simplement les métiers de la scierie. Tu façannes un tronc d'arbre pour lui donner une nouvelle vie en le sélectionnant, le coupant, le taillant à l'aide de machines robustes et modernes. Tu travailleras sur de vraies commandes pour de vrais clients. Ce bois servira ensuite pour de la construction, des charpentes, de l'ameublement, ou pour de la rénovation de monuments historiques.

**“La 1ère transformation du bois, c'est le début d'une nouvelle vie pour l'arbre. Et si c'était aussi le début de ta nouvelle vie ?”**

## NOTRE MISSION

- Faire en sorte que tu t'épanouisses dans un domaine qui te plaît.
- Te rendre fier de ce que tu fais et de ce que tu es.
- T'accueillir dès 15 ans dans des groupes à effectif réduit où notre équipe pédagogique, constituée notamment de maîtres professionnels issus des métiers de la scierie, sera à ton écoute.
- Te faire grandir dans un esprit d'entraide et de camaraderie. Cet esprit de promotion passe notamment par une formidable vie en internat.
- T'accompagner dans ta réussite avec un emploi à la clé.



**DECouvrir**  
**LES METIERS**  
**DE LA SCIERIE**

L'EDPM 58 te forme pour t'emmener jusqu'au Bac Pro technicien de scierie avec l'obtention au préalable du CAP conducteur - opérateur de scierie.

## OÙ ÇA ?

A proximité de Moulins-Engilbert. Véritable réserve nationale de bois, la Nièvre, ainsi que toute la Région Bourgogne Franche-Comté sont des terres d'emploi dans ce secteur. Ces métiers d'avenir peuvent compter sur les scieries locales qui recrutent.

## COMMENT ?

**" FAIRE POUR APPRENDRE "**

Tu pratiqueras pendant 2/3 du temps directement sur la ligne de production pour réaliser de vraies commandes et ainsi avoir la fierté du travail bien fait et de satisfaire des clients.

# Agenda des Manifestations



## **RONDE DES ARTS du 31 juillet au 6 août**

Exposition de sculptures dans l'Eglise Saint Pierre  
Programme dans le sermageois.



## **REPAS DES ARTISTES le 31 juillet**

L'Association A Notre Dame de La Salette organise le repas de la ronde des arts à la salle socioculturelle de Sermages, à partir de 20h30.  
Information dans le sermageois.



## **COMICE « il était une fois ... les contes et légendes » du 11 au 13 août**

Vendredi 11 août à Château Chinon :

Marché du terroir de 14h à 22h

Restauration possible sur place

Samedi 12 août à Chaligny :

Concours de labour et diverses animations en journée

Concert Wazoo à partir de 19h30, entrée 10€

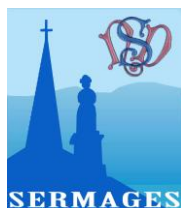
Dimanche 13 août à Château Chinon :

Défilé des chars



## **JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE les 17 et 18 septembre**

L'Association à Notre Dame de La Salette organise la visite de l'Eglise Saint Pierre, commentée par Guy MONTARON, entre 9h et 18h.



## **A NOTRE DAME DE LA SALETTE le dimanche 24 septembre**

Messe à 10 h 30 à l'église SAINT-PIERRE à SERMAGES.

Repas à la salle socioculturelle et procession à l'issue du repas.

Réservation auprès de Guy MONTARON au 06/82/44/88/48.



## **SOIREE THEATRE le 7 octobre**

Pièce de théâtre : "Du vent dans les branches de Sassafras" d'après René de Obaldia.

Pièce interprétée par la Compagnie "Mardi G'théâtre".

Comédie western en deux actes.

A la salle socioculturelle de Sermages, à partir de 18h.



# Annonces



Décès de Mme MARTIN Marie-Claude à l'aube de ses 82 ans.  
La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.



Afin d'accueillir au mieux les nouveaux sermageois, ces derniers sont invités à se faire connaître en mairie auprès de la secrétaire pendant les horaires d'ouverture, ou pendant les permanences du samedi matin. Cette démarche permettra d'apporter des informations précieuses sur le fonctionnement de notre territoire et avant tout de faire connaissance.



CCAS à votre service :

Pour vos petits travaux ou entretiens extérieurs, inscrivez-vous directement auprès de la secrétaire de mairie.



Les personnes qui le désirent ont la possibilité de recevoir la newsletter de l'Office de Tourisme. Vous pouvez vous inscrire à la mairie ou en faire la demande à l'adresse suivante : [tourisme@rivesdumorvan.fr](mailto:tourisme@rivesdumorvan.fr)



Si vous désirez recevoir par mail les informations diverses sur la vie du territoire, merci d'envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante : [sermages58@orange.fr](mailto:sermages58@orange.fr)



Le sermageois est actuellement distribué dans votre boîte aux lettres. Une version numérique gratuite vous est également proposée. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie ou en faire la demande à l'adresse suivante : [sermages58@orange.fr](mailto:sermages58@orange.fr).



## Remerciements

Pour les dons au profit du CCAS par le maire et ses adjoints.  
Pour les dons occasionnels de livres et revues pour la bibliothèque.



N'oubliez pas de :

- Jeter vos appareils électriques ou électroniques dans le conteneur à la mairie (rasoirs, téléphones, jouets à piles...)
- Retirer votre carte d'accès à la déchetterie ainsi que les sacs roses et jaunes aux normes de la collecte, disponibles en mairie.
- Bien trier vos déchets.

# POUR SE DISTRAIRE

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

### Horizontalement :

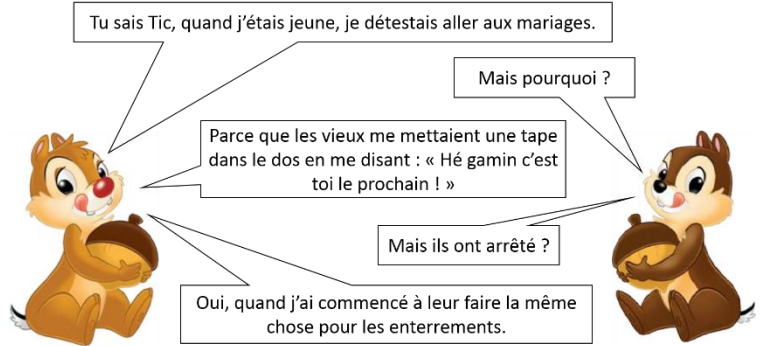
- 1 – Nécrose des tissus.
- 2 – Diras à haute voix.
- 3 – Elargissait obliquement.
- 4 – Ne pas la franchir lorsqu'elle est continue. Petit ruisseau.
- 5 – Local de travail pour clerc. Il passe à Saint-Omer.
- 6 – Natte.
- 7 – Pour la troisième fois. Au pied où de chasse.
- 8 – Entaille superficielle.

### Verticalement :

- A – Voilier.
- B – Juger où contrôler.
- C – Bravera.
- D – Fruits logés dans des cupules.
- E – Moqueries collectives.
- F – Agence Spatiale Européenne. A devancer l'euro.
- G – Monnaie du Nigéria. 79 d'après Mendeleïev.
- H – Embouchure d'un fleuve sur une mer.

		2			6		4	
		4		5		6		
	5	7				9		
	4	5		8			2	
			6	9		1		
2		6			9		8	
					5			3
			7	4				

### Les péripéties de Tic et Tac



### Citation :

Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté.

**Winston CHURCHILL**

### On ne dit pas....., on dit..... !

- On ne dit pas un aveugle africain, mais un ivoirien !
- On ne dit pas un camion-citerne, mais un poids lourd sans couleur !
- On ne dit pas universel, mais une galaxie saline !
- On ne dit pas j'évacue la pression, mais je pisse après avoir bu trop de bières !

### Proverbe africain

Si tu parles à quelqu'un et qu'il ne t'écoute pas, tais-toi, écoute-le, et tu sauras peut-être pourquoi il ne t'écoute pas.

**JE N'Y PEUX RIEN SI MON DOIGT DU CENTRE FAIT DES GESTES DÉPLACÉS...**

**APRÈS TOUT, IL EST MAJEUR !!**



### Solutions du n°136

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	I	N	T	E	S	T	I	N
2	D	I	S	C	O	U	R	A
3	O	V	A	L	I	S	E	R
4	L	E	R	O	T	S		B
5	A	L		P		O	M	O
6	T	E	L	E	C	R	A	N
7	R	U	E	E			U	N
8	E	R	I	S	T	A	L	E

4	8	7	1	5	6	3	2	9
9	3	5	7	4	2	8	6	1
2	1	6	8	9	3	4	5	7
5	7	9	6	1	8	2	4	3
3	4	1	5	2	7	9	8	6
6	2	8	4	3	9	7	1	5
1	5	3	9	8	4	6	7	2
7	9	4	2	6	5	1	3	8
8	6	2	3	7	1	5	9	4